BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 25 du 9 juin 2016

PARTIE PERMANENTE État-Major des Armées (EMA)

Texte 9

INSTRUCTION N° 504927/DEF/DRM/SDPFC/ORH/POS

portant abrogation d'un texte.

Du 25 mars 2016

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE: sous-direction « personnel-finances-capacités ».

INSTRUCTION N° 504927/DEF/DRM/SDPFC/ORH/POS portant abrogation d'un texte.

Du 25 mars 2016

NOR D E F E 1 6 5 0 6 4 3 J

Texte abrogé:

Instruction n° 10800/DEF/DRM/SDH/FORM/S/21 du 21 juin 1999 (BOC, p. 4323 ; BOEM 763.2.20.5, 775.3.1, 778.2.2) modifiée.

Référence de publication : BOC n° 25 du 9 juin 2016, texte 9.

- $1.\ L'instruction\ n^\circ\ 10800/DEF/DRM/SDH/FORM/S/21\ du\ 21\ juin\ 1999\ modifiée,\ relative\ \grave{a}\ la\ formation\ interarmées\ du\ personnel\ non\ officier\ analyste\ et\ décodeur-décrypteur\ est\ abrogée.$
- 2. La présente instruction sera publiée au Bulletin officiel des armées.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le général de corps d'armée, directeur du renseignement militaire,

Christophe GOMART.